

Agde, le 8 mars 2024

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
REUNION DU 20 Mars 2023**

Présentation du dispositif socio-culturel et point d'information jeunes itinérant AGATH'YOU par Stéphane MATHURIN.

« Camion itinérant AGATH'YOU »

Objectifs de l'action :

Mise en lumière du dispositif itinérant AGATH'YOU :

- Accompagnement et accueil du public hors les murs sur les 5 thématiques de l'IJ (engagement citoyen, emploi insertion, prévention santé, mobilité, loisirs) et dans les démarches quotidiennes et administratives pour le Centre Social.
- Renforcement du lien social et le vivre-ensemble en allant vers le public.
- Lutte contre l'isolement et le repli sur soi.
- Lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique.

Descriptif :

Camion aménagé pour recevoir du public qui va s'installer sur des emplacements stratégiques sur l'ensemble du territoire agathois.

Il sera partagé entre le Centre Socio-Culturel et le Point Information Jeunes.

Ce nouveau service itinérant porté par la Direction Cohésion Sociale et Jeunesse déploiera un ensemble de services adaptés : un café itinérant, un bureau d'accueil personnalisé, un espace numérique, un point d'information famille et jeune, des actions culturelles thématiques à travers des jeux et l'éducation à l'image...

Il interviendra en complémentarité du dispositif Vivons en Forme auprès des collèges et du lycée sur la prévention à la santé, l'équilibre alimentaire...

Il sera un outil complémentaire et d'informations pour les autres directions de la commune et les associations partenaires.

A - VIE QUOTIDIENNE

Nous sommes à 6 ou 7 semaines du début de la saison 2024. Le week-end de Pâques (30/31 mars et 1 avril), les vacances de printemps débuteront le 6 avril et se termineront le 22 avril pour enchaîner avec un mois de mai comprenant les jours fériés, le pont de la Pentecôte et l'Ascension ... La saison sera lancée.

Mail de Rochelongue : rien n'a bougé.

1 - Il faut comme chaque année prévoir le curetage des grilles d'évacuation autour du Mail avant la saison. Le front de mer actuel fera sans doute encore cette année office de vitrine de notre station.

Réponse :

Le nécessaire sera fait avant le début de la saison.

2 - Les compteurs électriques dégradés et dangereux de l'esplanade sont toujours en place. Les portes de ces compteurs ont disparu et ceci met gravement en danger la sécurité des personnes fréquentant cette zone.

Réponse :

La Ville a commandé le remplacement de l'armoire festivity, elle sera installée dès que l'entreprise aura été livrée.

3 - La borne d'information (accès PMR) sur le front de mer : positionnement, plan des pistes cyclables (QR CODE), présentation de Brescou et de la zone protégée. Cet aménagement sera-t-il réalisé en 2024 ?

Réponse :

Le choix du matériel qui sera installé sur cet espace et des visuels a été effectué. La ville est dans l'attente du retour des maquettes et du chiffrage finalisé du fournisseur. Les premiers travaux sur cet espace ont été engagés.

4 - Parking du Colibri : La mise en sécurité du site n'est toujours pas effectuée...

Réponse :

Les tiges filetées seront à mettre en sécurité après la saison, pour l'hiver prochain (socle ou autre).

5 - Deux têtes de lampadaires devant Aqualand sont bancales.

Réponse :

L'entreprise en charge de l'éclairage public va intervenir pour réparer les luminaires.

6 - La prairie devant Aqualand est dans un triste état depuis la taille des arbres.

Réponse :

Une mise à niveau de la pelouse sera effectuée courant le mois de mars.

7 - Grosse inquiétude pour les dunes, des chemins sauvages sont créés par des personnes peu scrupuleuses de la protection de celles-ci.

Réponse :

Toute l'année le service des plages participe à l'entretien et à la préservation des dunes. Les services interviennent sur 14 kilomètres linéaires et priorise les secteurs en fonction des besoins du moment et des urgences. Des ganivelles ont déjà été mise côté mer et le travail sera reconduit sur l'autre côté quand ce sera possible.

Une étude interne ayant été faite par nos soins en 2022, nous a permis d'identifier les zones concernées par ces fameux accès "sauvages" menant à nos plages. Il s'avère en effet que des personnes peu scrupuleuses traversent notre cordon dunaire en dehors des passages réservés à cet effet. Nous avons donc mis en place un linéaire de ganivelles coté plage, notamment sur Richelieu Ouest qui a donné de bons résultats.

Aussi, chaque année, en période hivernale nous continuerons ces installations, puis renforcerons le tout par ce que l'on appelle des "casiers", mais aussi des panneaux d'information et directionnel afin de diriger les flux vers les accès principaux. Cela prend du temps, car n'oublions pas que nous avons un linéaire de côte conséquent et que l'investissement pour l'achat de ce matériel est limité.

Cet hiver, pour des raisons de sécurité, nous concentrons ce travail sur les plages de la Roquille et de la zone naturiste, et reviendrons renforcer Richelieu l'hiver 2024.

8 - A l'heure où j'écris ces doléances de l'entrée 55 est dans un mauvais état.

Réponse :

L'accès 55 est chaque année mis à mal par une, voire, plusieurs plages aménagées. Madame Antoine a été avertie et pour ce qui est de la remise en état de l'accès, celui-ci sera traité après le montage des plages pas avant.

9 - Parking Caravelle, reprendre l'ilot central.

Réponse :

Un aménagement sera fait.

10 - Chaussée de plus en plus déformée au giratoire de NAKARA direction le Cap. Demande déjà faite en 2022.

Réponse :

Une déformation a été identifiée, elle sera traitée avant la saison estivale.

11 - Chaussée qui d'année en année se creuse d'ornières et de trous sur le chemin qui va de Rochelongue au Centre Nautique.

Réponse :

Des réparations ponctuelles seront réalisées.

12 - Les riverains de la rue de la Roselière demande un passage piéton à la sortie de la route, l'été a été difficile pour eux pour aller de l'autre côté.

Réponse :

Un passage piéton est déjà existant et celui-ci se situe du côté de la roselière. Autoriser les piétons à traverser voudrait dire les faire marcher sur la voirie. Risque accidentogène, la demande est rejetée.

13 - En décembre 2022 suite à notre demande de mettre un panneau limité à 80 km/h ou un sens unique pour la vitesse excessive et les nuisances sonores (camion, voitures, et surtout motos) entre NAKARA et le Mail de Rochelongue, il nous avait été dit qu'un comptage routier allait être fait. A ma connaissance, rien n'a été fait.

Réponse :

La vitesse est actuellement limitée à 50 kilomètres heures, il y a certainement erreur sur la demande.

14 - Les toilettes publiques sur le chemin qui longe la plage à Rochelongue à côté du poste de surveillance est tout rouillé. Une couche de peinture est nécessaire.

Réponse :

Chaque année les toilettes raccordables sont repeints, cette année celui-ci sera remplacé, vu avec le service bâtiment du Centre Technique Municipal.

15 - Allée des Caraïbes : trou important

Réponse

Cette allée fait 500 mètres linéaire, nous ferons un passage entre le deuxième voir le troisième semestre afin de reboucher les gros trous et faire un coup de propre.

16 - Rue des Corsaires : remettre le miroir en place.

Réponse

Le miroir a été repositionné.

17 - Allée des Caraïbes : lumières parking photovoltaïques ne sont pas branchés.

Réponse :

Les travaux de mise en service de l'éclairage des ombrières vont être effectués par l'occupant du site, la date d'intervention doit être confirmée.

18 - Route de Rochelongue, boîte PTT est disgracieuse et pas supprimée (demande formulée en 2022).

Réponse :

La demande de mise en sécurité et de réparation de cette armoire a déjà été effectuée à plusieurs reprises. Ces équipements appartiennent au concessionnaire de réseau, Orange, qui mandate un prestataire pour procéder aux réparations qu'il estime nécessaire. La dépose de cet ouvrage sera envisagé par Orange lorsqu'il commencera à déposer le réseau téléphonique.

19 - Mail de Rochelongue : M CELESTIN aimerait qu'il soit fait un cahier des charges pour les commerçants concernant la propreté des terrasses et des toiles, concernant les terrasses qu'il soit effectué un lavage tous les matins comme ça se fait dans beaucoup de stations balnéaires. (ils ont des caniveaux pour l'évacuation de l'eau donc pas d'excuses). Pour les toiles nettoyage en début de saison, intérieur, extérieur et entretien intérieur dans la saison (ne plus voir des toiles d'araignées).

Ne plus voir des plantes de misères des décorations de désastreuses,

Ça sera une meilleure image de marque pour nos estivants qui fréquente le mail.

Réponse :

Une charte existe et est en ligne sur le site de la ville.

Celle-ci pourra faire l'objet d'une réactualisation.

20 - chemin de la charrue : Couper le haut des branches des pins situés sur le terrain 8 chemin de la charrue et débordant sur le chemin : les branches de pins posent sur les fils électriques ...

Réponse :

Une intervention a été réalisée cet hiver pour dégager les fils, ces arbres sont à ce jour sur le domaine privé mais vont être frappés d'alignement très prochainement.

21 - angle chemin de la charrue et chemin Calme : les roseaux sur le terrain situé à l'angle des deux chemins empêchent la visibilité au croisement : problème de sécurité.

Réponse :

Une intervention a été réalisée cet hiver pour dégager les fils, ces arbres sont à ce jour sur le domaine privé mais frappés d'alignement ils ne devraient pas rester en place bien longtemps.

22 - Chemin calme : Ce chemin qui part du chemin de la charrue vers le chemin des dunes a besoin de rénovation, en effet après toutes les constructions de maisons individuelles réalisées : la chaussée est déformée (trou, bosse...) l'idéal serait de refaire le goudron du chemin ...

Réponse :

Le chemin est retenu sur le programme d'entretien, les travaux seront réalisés au printemps.

23 - chemin des araires : bosse, trou ...chemin à refaire.

Réponse :

Des réparations provisoires seront réalisées au printemps.

24 - Les haies qui cachaient l'arrivée du bus ou des voitures sont abaissées ou enlevées à "mail de Rochelongue" en grande partie. Il manque une retouche au passage piétons.

Réponse

Vu avec les services de l'AGGLO, la haie a déjà été taillée et rabattue dans les normes prescrites à moins de 1 mètre. Il n'est pas envisageable d'aller plus loin.

25 - Le Mail est peu attirant car il est sale, pas entretenu, les terrasses des commerçants surtout les restaurants ne sont pas nettoyés en hiver et pas assez en été les regards sont obstrués par le sable, les herbes y poussent et tout reste en surface.

Réponse

Les services de la ville ont été amenés à évoquer les différents projets destinés à améliorer le cadre de vie du Mail de Rochelongue

- Le réaménagement du Front de Mer du Mail de Rochelongue, présenté en fin de réunion.
- Une étude sera lancée pour reprendre le rond-point d'entrée du Mail.
- Les services des droits de place seront très attentifs et feront respectés les espaces dédiés à leurs commerces.

26 - Les compteurs EDF qui sont ouverts et cassés ont été fermés avec un fil électrique ou un fil de fer ou du gros scotch marron ou alors rien d'effectué...toujours ouverts et celui à côté du manège ouvert (un gros fil électrique traîne par terre) à la vue des enfants et aux petites mains curieuses et innocentes, la sécurité ici n'est pas assurée.

Réponse :

La Ville a commandé le remplacement de l'armoire « festivité » cassée, située à côté du manège.

Le remplacement des enveloppes béton des comptages cassés a été demandé à ENEDIS, propriétaire des installations.

Le remplacement des enveloppes béton nécessitera des travaux importants, notamment la destruction des pierres. Une solution autre, réparation des coffrets sans les remplacer va être étudiée avec ENEDIS.

27 - Rond-point d'ARENA : problème généré par la poussière provenant de la pelouse sèche :

Réponse :

Un projet de replantation du rond-point est sur le point d'être réalisé.

28 - L'opération de cet été (2023) lire à la plage...pas terrible. La petite maison a été souvent vide...les gens prenaient et ne ramenaient aucun livre (au jour d'aujourd'hui 1/3 de livres et des vieux en état).

Réponse :

Au début de l'été 2023, les premières boîtes à livres ont été installées en bord de mer : sur la jetée du Grau, à l'entrée de la plage de Rochelongue, et sur la Plagette près de l'avant-port.

Ces installations étaient d'abord destinées à une existence éphémère, le temps d'un été, mais les réactions enthousiastes des habitants et touristes ont invité à les laisser en place.

La volonté de développer ce dispositif en lui donnant du sens a émergé rapidement, au sein d'une réflexion globale sur la présence de la médiathèque en dehors de ses murs, de son action pour le développement de la lecture sous toutes ses formes. Les boîtes à livres en sont une matérialisation dans un cadre de détente, en bord de mer. Il s'agit, dans ce projet, de promouvoir dans le paysage quotidien des habitants ou dans le paysage exceptionnel des vacanciers, différentes formes d'invitation à la lecture et au partage.

Réalisées dans le cadre de chantiers PLIE (projet local d'insertion par l'emploi), 8 boîtes à livres seront disposées en différents lieux, toujours proches des plages.

29 - Un palmier de cette pelouse est H.S, alors ils sont venus le couper, il reste 60 cm d'une vieille souche.

Réponse :

Dans le cadre du projet de replantation du rond-point cette souche sera évacuée.

30 - Il nous avait été promis une nouvelle entrée du Mail....l'été dernier et comme tout le monde le constate, il n'y a rien.

L'accès à la plage par un chemin littoral rempli de nids de poules de plus en plus nombreux et profonds, les escaliers ne sont pas entretenus...

Réponse :

Le projet d'aménagement du bout du Mail de Rochelongue a été validé par les élus. Les équipements qui seront installés (tables d'interprétation du paysage, appuis vélos, tabourets assis-debout) sont en cours de fabrication. Les premiers travaux ont débuté

avec la suppression des anciens réseaux, il va être effectué le décaissement de l'espace ainsi que la mise en place d'un enduit sur le petit muret.

31 - De nouveaux passages dans les petites dunes sont faites par les gens.

Réponse :

La ville va engager un travail de réduction du nombre d'accès trans-dunaire, ainsi que la mise en place de signalétique d'information sur le respect des dunes et sur la nécessité d'emprunter les cheminements existants. Les ganivelles n'ont pas pour vocation de créer des barrières pour limiter les passages dans les dunes, leur vocation est de retenir du sable pour pérenniser et développer la dune.

32 - Certaines grosses bornes grises boulonnées ont été démontées afin d'avoir plus de place sur les terrasses du Mail sauf un Bon élève Le Palmier d'Or qui respecte ces bornes.

Réponse :

Le métfrage des terrasses n'a pas évolué et est le même pour tous. Le passage est devenu piétons, aucun véhicule ne peut passer.

33 - Une grosse borne est sur place et déboulonnée prête à basculer en bas de l'escalier)

Réponse

Les services de la ville ont déjà retiré des bornes « errantes » ayant été dévissées. Un numéro vert va être généré afin de réinstaller le dispositif.

34 - La caméra de surveillance sur le parking Malfato derrière l'immeuble ARENA avez-vous une réponse car nous rencontrons de plus en plus de problèmes (et ces jours-ci encore 2 pneus crevés et les Résidents ont encore porté plainte à la Police).

Réponse

Nous avons effectivement une caméra sur le rond-point de Malfato qui prend en visuel le petit parking de Malfato mais pas l'intérieur des résidences ; lorsqu'il y a une plainte pour des dégradations, l'enquêteur nous fait une demande de réquisition d'images pour visionner les enregistrements.

35 - Une autre remarque le matin vers 6h, il y a un service d'entretien qui passe nettoyer le Mail (NICOLLIN) ils passent au milieu des allées, alors il reste jusqu' 60 cm de déchets...sable...branches de palmier au sol de chaque côté de ces passages et hélas, en plus, ils ne peuvent nettoyer le côté droit du rond-point ARENA ce qui désole les commerçants car les parasols du restaurant La Moule en Folie sont fixés au sol trop prêts du trottoir et il n'y a pas le passage Il faudrait en discuter de ce nettoyage afin qu'ils passent partout sur toute la surface pas qu'au milieu

Réponse :

- Après contrôle sur place, il y a effectivement beaucoup de branches de palmiers et/ou écorces répandues au sol, nous allons les faire ramasser.

- Nous allons aussi intervenir pour nettoyer en dessous et autour des bancs, enlever le sable accumulé pendant l'hiver.
- Les services vont commander au propriétaire du restaurant d'enlever ces pieds ancrés au sol.



36 – Peut-on mettre un défibrillateur au Mail ou environ proche.

Réponse

Actuellement la réglementation n'impose pas la mise en place de défibrillateurs en libre-service, ils sont imposés dans certains établissements recevant du public en fonction de leur capacité d'accueil et de l'activité pratiquée. La Ville avait identifié un établissement ouvert à l'année (Pizz'avenue) et qui était équipé d'un défibrillateur. Ce commerce est désormais fermé. Aussi, la ville cherche un établissement ouvert à l'année qui pourrait accueillir cet équipement.

Relances des représentants suite aux réponses apportées sur le compte rendu du 17 novembre 2023

N° 21 -Angle de l'avenue des iles d'Amérique et la rue des corsaires, depuis des années j'indique que le trottoir est accidentogène référence 10 du 07 /12/2022, c'est programmé, mais quand ?

10 Rue des Corsaires

Le trottoir situé dans l'angle de la rue des Corsaires et avenue des Iles d'Amérique est très accidentogène. Il faut vraiment agir au plus vite.

A côté de la tranchée correspondante à la fibre, le goudron s'affaisse anormalement. Ceci a été indiqué à plusieurs reprises et vu sur place par les services techniques. A proximité du 9 rue des corsaires, une autre tranchée pour la fibre n'a pas été bitumée.

Réponse

Une visite du site et une estimation vont être réalisées, les travaux seront rapidement programmés.

Réponse :

Cette portion de trottoir sera reprise.

N° 24 –Allée des Caraïbes : Ref.14 07/12/2022 pas de réponse concernant le terrain de boules, beaucoup de mécontents du manque d'entretien.

14 Allée des caraïbes

Terrain de boules: M. CELESTIN réitère la demande de remise en état du terrain pour pouvoir jouer aux boules dans les meilleures conditions (demande faite plusieurs fois).

Réponse

Un contact sera pris directement avec Monsieur CELESTIN afin de se rendre sur le site afin d'évaluer les besoins.

Réponse :

Concernant le boulodrome de l'Allée des Caraïbes, le coût de réfection est assez élevé, et ce n'est pas une priorité dans la gestion de l'ensemble des nombreux des boulodromes de la commune, dont certains sont très fréquentés, et ce, tout au long de l'année, qui plus est en compétition.

La réponse a été apportée

N° 28 -Rond-point des invalides, après plusieurs années de doléances Mr Jean Marc BROUILLET avait prévu une décoration adéquate en implantant une tonnelle pour mettre un bougainvillée, demande de fabrication auprès des services techniques de la ville, cela n'a pas été pas exécuté ?

Réponse :

Le projet sera réalisé cette année fin mars début avril. Il a été repensé avec des oliviers et des cyprès.

N° 30 -Trottoir impasse Santa Maria: toujours le même problème de stationnement, le muret abimé à cause des véhicules, voir camions, pas de verbalisation, depuis des années j'indique ce gros problème on pourrait mettre des plots, je rappelle qu'il n'y a pas de circulation possible handicapés, poussettes, piétons, etc...

Réponse :

La police municipale verbalise beaucoup au Cap d'Agde pour les problèmes de stationnement (près de 4000 cette saison) ; mais la verbalisation ne règle pas tous les problèmes dans les secteurs touristiques où il y a un turn-over quotidien des véhicules. On rappelle qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs, de plus une bande jaune est présente à cet endroit rendant encore plus visible cette interdiction. Si le stationnement est anarchique, c'est dû à l'incivilité de certaines personnes. La verbalisation va continuer.

N° 37 -Rinces pieds : afin de rendre la vie plus facile à nos vacanciers et habitants, je propose de penser à une machine de désalinisation de l'eau de la mer, Collioure ou Port la Nouvelle ont cette machine. (Alimentation en eau).

Réponse :

La Ville va procéder, comme cela est préconisé par le Pavillon Bleu, à la suppression de l'ensemble des installations (rinse-pieds et douches) aux abords des plages. Le prix de la machinerie que vous évoquez est d'environ d'un montant de 20000€. Etant donné que ce service n'a plus vocation à être rendu, nous ne pourrons pas donner suite.

La réponse a été apportée.

N° 40 -Rue des Corsaires: je réitère ma demande pour que soit posé un panneau rappelant la priorité à droite de l'impasse santa maria . C'est très dangereux, personne ne respecte cette priorité.

Et il est très délicat de sortir de l'impasse.

Réponse :

Il n'y a pas de nécessité à rappeler le code de la route. Nous pouvons vous proposer de mettre un cédez le passage à l'impasse qui n'est pas prioritaire.

Réponse :

L'impasse Santa Maria n'est pas prioritaire sur la rue des Corsaires.

N° 43 -Caisses Parkings : les vacanciers Suisses m'ont indiqué que l'entrée se fait correctement par la reconnaissance des plaques, la sortie, ils sont obligés d'appeler le service des parkings car il n'y a pas la reconnaissance des plaques de ce fait l'agent lève la barrière et ils ne paient pas.

Réponse :

Les parkings sont désormais équipés de la lecture de plaque d'immatriculation aux entrées et sorties. Cela signifie que nos clients doivent scanner leur plaque à l'entrée du parking.

Si le client souhaite payer en espèces, il doit se rendre à une caisse automatique pour régler le montant avant de recevoir un ticket à scanner à la sortie.

Cependant, il arrive que certains clients prennent trop de temps pour se diriger vers la sortie et que leur ticket expire.

C'est pourquoi nos agents vérifient que le montant a bien été réglé et procèdent à l'ouverture de la barrière.

La réponse a été apportée.

<u>Suppléments aux doléances pour la réunion du 20 mars.</u>

Rochelongue :

Des branches de palmiers pendent et apparemment mortes, faut-il les faire tailler ?

Réponse :

Les branches seront taillées avant le week-end de paques.

Bandes jaunes :

Merci de repeindre rue des corsaires, impasse Santa Maria plus le long du trottoir des résidences archipel 1 et 2 (cristalline), rue de Pacific.

Réponse :

Une visite de terrain sera réalisée. A l'issue, si le marquage au sol actuel est jugé inefficace, une intervention sera programmée et réalisée une fois que nos équipes auront achevés les interventions actuellement planifiées.

Rebouchage :

Entre l'entrée de plage 58/59, près du jeu de skate, de gros trous. Merci de faire le nécessaire.

Réponse :

Les équipes se rendront sur place pour évaluer les besoins et planifier une intervention.

Pont du Saut :

Pouvez-vous prévoir un nettoyage autours des bancs, ainsi que l'enlèvement des tags ?



Réponse :

Les services techniques vont s'assurer que ce lieu se trouve dans le secteur d'intervention du CTM et que la nature de l'intervention ne relève pas d'un service transversal.

Si l'intervention relève bien de la compétence des services techniques, une intervention sera programmée.

Dans le cas contraire, la demande sera redirigée vers le service adéquat.

Le service des espaces verts procèdera au désherbage.

Remarques suite aux réponses des doléances pour la réunion du 20 Mars.
--

No 9 / Parking caravelle un rendez-vous sur place est souhaité.

Réponse :

Une visite terrain sera réalisée.

No 16/ Miroir rue des corsaires : il n'a jamais été demandé d'implantation de miroir mais tout simplement le réglage qui se trouve face à l'impasse Santa Maria.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Réponses suite aux relances

No 24 / A l'angle de l'Allée des Caraïbes et de l'allée du Soleil Couchant.

Concernant le terrain de boule, il n'y a pas que des compétitions, il y a les touristes (merci de ne pas oublier), j'avais proposé, en deuxième proposition d'une mise à niveau à moindre cout sinon il faut le supprimer et arboriser cet endroit cela fera un loisir de moins pour notre cap.

Pour infos :

Des propriétaires commencent à arriver et ils m'ont demandé à quand la réfection de ce terrain.

Réponse :

Une nouvelle visite de terrain aura lieu, cet espace sera repris.

No 30/ Je vous informe qu'il n'y a pas de bande jaune le long du trottoir de la copropriété le Cristallines (archipel 1 et 2) je pense que 3 poteaux comme demander ne doit pas couter une fortune.

Réponse :

Une visite de terrain sera réalisée, il est difficile d'identifier clairement cette demande avec les informations mises à dispo notamment la rue du pacifique qui ne communique pas avec la copropriété « Le Cristallines ».

Divers

- J'avais demandé un rendez-vous sur vers la mare aux canards pour indiquer les l'endroit des trous à boucher en bordure de mer pas de réponse.

Réponse :

Une visite terrain sera réalisée.

- Également pas réponse pour les panneaux du tunnel Saint Martin.
(Panneaux indiquant aux véhicules la présence de piétons et vélos).

Réponse :

Une intervention sera réalisée, cette demande a été enregistrée et en attente de programmation.

- Question : implantation des bornes biodéchet pour le cap d'Agde ?

MES BIODÉCHETS

MODE D'EMPLOI !

EN SAC « OK COMPOST », PAPIER KRAFT OU EN VRAC

JE PEUX METTRE ✓

- Épluchures, coquilles d'œufs
- Marc de café, sachets de thé
- Fruits et légumes avariés
- Restes de repas, pain émietté
- Fleurs fanées, plantes d'intérieurs
- Essuie-tout

LES INTERDITS —

- Coquilles de fruits de mer
- Gros volume de viandes, poissons
- Sacs plastiques
- Litière, déjections, cendres
- Déchets verts importants et branches
- Tous les liquides : sauces, soupes ...

OUVRIR LA BORNE

- 1 - Insérer la clé
- 2 - Enfoncer la clé
- 3 - Tourner à gauche
- 4 - Ouvrir la trappe
- 5 - Déposer votre sac
- 6 - Fermer la trappe
- 7 - Tourner à droite
- 8 - Retirer la clé

©Service Communication SICTOM Picennes Agde - 02/24

Plus de 30 bornes seront implantées, pour commencer, au Cap d'Agde.

Questions supplémentaires :

. Quartier du Père Maurel :

- enlever le poteau situé près de la place de stationnement pour personne à mobilité réduite.
- souhait de voir marquer les places.

- . Le parking Colibris deviendra-t-il payant ?
- . Quai Saint Martin : il n'y a plus de joint sur le pavage.

SECURITE

Luc Larose, fait le bilan de l'action menée par le service du département de la sécurité.

Etat des verbalisations dans ce quartier :

- Domaine « Code de la route » : 2
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 5
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 2
- Domaine « Divers » : 27
- Domaine « environnement » : 25

B) GRANDS TRAVAUX :

Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m².

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs.
L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

La création d'un parking souterrain.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :

Démarrage des travaux en novembre 2022.

Travaux réalisés à ce jour :

- La dépose des terrasses,
- La mise en conformité des branchements particuliers d'eau et d'assainissement,
- La validation par Enedis du projet de mise en esthétique,
- La validation définitive du permis d'aménager conformément aux prescriptions des A.B.F,
- Réalisation des revêtements de surface sur la phase 1.

Travaux en cours :

- Sur la phase 1, les plantations, la pose du mobilier d'éclairage, le nettoyage et l'imperméabilisation des matériaux de surface.

- Aujourd'hui, les travaux se poursuivent sur la phase 2 (rue J.J. Rousseau), ils consistent à reprendre les réseaux humides, réaliser les emmarchements et les jardinières et enfin, les revêtements de surfaces viendront requalifier l'espace.
- La livraison est envisagée pour juin 2024.

Sur la Phase 3 Promenade Nord (parking)

- L'élagage, la transplantation des arbres ont été réalisés en octobre 2023.
- Dans un même temps, les travaux d'archéologie sont en cours sur cet espace pour une durée de 4 mois.
- En juin 2024, débuteront les travaux du parking sous-terrain pour une durée de 12 mois.
- Les travaux sur cette phase se termineront par les revêtements de surface pour une livraison estimée à l'été 2025.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

VALORISATION ET EMBELLISSEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

Notre ville s'inscrit pour une large part au centre d'un environnement de verdure qu'il nous appartient de conserver, d'entretenir et de mieux valoriser. Dans cette optique, la Municipalité souhaite mettre en réseau l'ensemble des parcs et jardins qui structurent le territoire communal et ont vocation à accueillir du public. Cela va s'organiser avec la mise en place d'une labellisation et signalisation commune ainsi que la gestion des sites par une équipe exclusivement dédiée.

Seront concernés par ce programme global de valorisation et d'embellissement :

- **Le Parc de Belle-Isle.** Avec l'élargissement du périmètre du centre historique à la rive droite de l'Hérault, le Parc de Belle-Isle s'inscrit comme un poumon vert au centre de la cité. Depuis l'an dernier, il fait l'objet d'une restauration d'ensemble afin que le public puisse se réapproprier cet espace.

- **Le Parc-Lano.** L'ensemble des masses végétales du parc sera repensé avec des plantations caractéristiques pour constituer des ambiances différentes au gré de la promenade. Un parcours sportif autour du plan d'eau sera créé, avec la mise en place d'espaces de repos et de pique-nique ainsi que la rénovation des deux passerelles, en bois, emblématiques des lieux.

- **Le Petit Bois de l'Île des Loisirs.** Aujourd'hui entièrement sanctuarisé, il sera réhabilité en espace de loisirs. Ce projet se caractérise par la conservation et l'embellissement des arbres existants, des entrées signalées par une placette circulaire, la création d'un parcours sportif et d'une aire de jeux.

- **La Pinède de l'Agenouillade.** La Ville va embellir la partie végétale du lieu en valorisant la pinède autour de la chapelle. L'ensemble des arbres de cette pinède sera mis en valeur et l'estrade en béton existante sera rehaussée d'un kiosque à musique pour contribuer l'animation du site.

- **Le jardin public de Lachaud.** Ce jardin public est situé dans la continuité de la place de l'Abbé Dolques qui va être réaménagée dans la continuité de l'espace Lachaud. Il est un des espaces verts emblématique et historique du centre-ville et accueille la crèche Françoise Dolto et la maternelle Jean Moulin. Il nécessite aujourd'hui d'être restructuré. Les cheminements piétons qui desservent ces établissements doivent être refaits, les jardins et plantations rénovés. Ce jardin doit conserver sa vocation ludique. Ainsi des jeux d'enfants adaptés seront intégrés à cet embellissement végétal.

- **La Pinède des Arènes.** Le parcours santé qui animait le site à l'époque sera recrée.

- **Les Monts Saint-Loup et Saint-Martin.** Ces espaces naturels remarquables, administrés par l'Office National des Forêts, nécessitent une gestion forestière en lien avec tous les enjeux environnementaux notamment la considération de leur dimension ludique. La volonté de la commune est de rendre visible le volcan depuis l'extérieur, de maintenir l'identité forestière du massif et de minimiser l'impact de sa fréquentation en encadrant les circulations sur des trajets officialisés, balisés et thématiques (parcours sportifs, pédagogiques, de promenades ou contemplatifs).

- **Le Bois de la Tamarissière.** Après le réaménagement en cours du fait de la modernisation du camping, le Bois de la Tamarissière sera rouvert au public en automne et en hiver.

Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

PPI VOIRIE

Des investissements majeurs sur la voirie communale

Réfection de 50 km en 3 ans

Agde dispose d'un réseau routier très étendu avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées en raison notamment de la fréquentation touristique.

Aussi, la Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien et la restructuration de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de pas moins de 50 km de voirie, soit un quart du réseau routier du territoire.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Pour ce faire, un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état de vieillissement des infrastructures voiries et réseaux. Les conclusions de cette étude ont servi de base afin d'arbitrer les chantiers à venir et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Au-delà des voiries fortement dégradées imposant une intervention, le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et commerces et la cohérence des continuités de déambulation voirie et piétonne. Une attention particulière sera portée sur l'ensemble

des éléments constituant le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés. La singularité de chaque îlot a également été prise en compte.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera plus particulièrement sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries qui constituent le cœur historique du quartier qui bénéficiera d'un investissement d'une ampleur inédite. Ce réaménagement de la voirie concernera particulièrement des axes se situant dans le prolongement de la route de Saint-Vincent et qui permettent d'irriguer l'ensemble du quartier.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

FALAISE GRANDE CONQUE

La Promenade de la Falaise est un lieu emblématique du Cap d'Agde, unique et atypique. Issu du passé géologique d'Agde.

Du haut de ses 21 m, la pointe de la falaise offre une vue dirigée sur tout le Cap d'Agde, la mer et le littoral.

Le territoire communal est en partie recouvert de coulées basaltiques, dont certaines rejoignent la mer formant un relief de falaises volcanique unique en France.

Ces coulées sont issues d'un complexe volcanique qui comprend trois cônes stromboliens dont les restes sont le Mont Saint Loup (112 m d'altitude), le Petit Pioch (35 m) et le Mont St Loup (55 m)

La Ville a engagé une étude de restructuration et de mise en valeur du site. L'ensemble des cheminements existants sera repensé et rendu perméable. Ils permettront une lecture patrimoniale du lieu avec la mise en exergue de particularités géologiques, ainsi que la préservation des plantes endémiques.

Laurent Dubois, Directeur services Environnement et domanialité

AMÉNAGEMENT ACCÈS PLAGES

En application des nouvelles consignes du Pavillon Bleu et des obligations réglementaires, la Ville va procéder dès cette saison à un réaménagement complet de ces équipements présents au niveau des accès plages.

En effet, les deux dernières saisons estivales ont été marquées par des arrêtés préfectoraux de restriction d'usage de l'eau ; ces obligations ont entraîné la fermeture des douches et des rinces-pieds sur l'ensemble des plages en 2022 et en 2023, la ville a choisi de n'installer que les rinces-pieds qui ont, eux aussi, été arrêtés.

Fort de ce constat, dans une volonté de restriction d'usage de l'eau et en application des règles édictées par le Pavillon Bleu, la Ville a validé pour cette saison de n'installer aucun rince-pied sur les plages.

De même, les nouvelles dispositions réglementaires en matière de collecte des déchets vont entraîner dès cette saison la suppression des poubelles au niveau des accès plage. Elles seront remplacées par des points de collecte sélective situés à proximité des accès sur les parkings des plages. Des panneaux d'indication de ces points de collecte seront positionnés au niveau des accès.

La Ville vient d'engager les travaux de réaménagement du front de mer du Mail de Rochelongue situé de part et d'autre de l'escalier.

Il a été procédé à la suppression des anciens réseaux secs ainsi qu'au décaissement des deux zones, les travaux de reprise de l'enduit sur la partie intérieure du mur vont débiter.

Cet espace va être équipé de mobilier permettant une interprétation du paysage et des espaces du littoral : planisphère de la commune avec une présentation historique de la commune, il sera également installé trois tables d'interprétation une pour la dune, une pour le Fort Brescou et la dernière pour le milieu marin. Ces équipements seront implantés sur la droite en regardant la mer.

Il sera également positionné sur cet espace des tabourets assis-debout.

La partie gauche de cet espace en regardant la mer sera équipée de plusieurs appuis-vélos.

La Ville a choisi des équipements en bois pour permettre une meilleure intégration paysagère.

Du sable, maintenu par des bordures, sera installé pour recouvrir le sol de l'espace. Une barrière en bois sera positionnée sur deux côtés (escalier et mur vers le mail) de l'aménagement.

La ville a demandé à l'entreprise qui fabrique les mobiliers et les visuels (planisphère peint) et celle qui positionne la clôture que les travaux soient achevés pour début juin.

Laurent Dubois, Directeur services Environnement et domanialité

QUAI BEAUPRÉ TRINQUETTE

La ville d'Agde et la SODEAL se sont engagées dans la mise en place d'un port connecté permettant notamment de maîtriser et gérer les flux des différents fluides (eau potable et assainissement, électricité, communication et information, éclairage public).

Les travaux de requalification des quai Beaupré et Trinquette ont ainsi démarré il y a quelques semaines dans cette optique. Ils permettront également l'amélioration du cadre de vie avec la mise en place de revêtement qualitatif en dallage de pierre Basalte et le renouvellement des poutres de nez de quai dans une teinte claire, respectant ainsi les contrastes visuels demandés par les normes d'accessibilités.

Concernant le principal objectif et outre l'aspect esthétique de cet aménagement, les travaux ont un réel enjeu économique, écologique, sociétal et durable pour le port. La création d'un port connecté, par la pose de bornes et de réseaux intelligents permet une meilleure gestion et identification des fluides dépensés par les plaisanciers. Cette gestion optimisée des consommations permet de réduire les gaspillages énergétiques, chasser les fuites et désordres, optimiser l'entretien des réseaux et des bornes, et d'équilibrer les coûts des fluides de chaque plaisancier à la mesure de sa consommation.

Parallèlement, le réseau d'éclairage public sera remplacé par des équipements LEDS permettant une meilleure uniformité d'éclairage, se traduisant par une économie d'énergie pour de meilleures performances. Les infrastructures créées pour le réseau d'éclairage offrent également la possibilité d'équiper les candélabres de sonorisation, de vidéo protection et de bornes Wifi.

Les bornes connectées qui alimentent les bateaux en eau et en électricité seront gérées par badge et abonnement/tarification individuels, dans le respect de l'objectif de la maîtrise des consommations.

Pour ce faire et en prévision de l'avenir et de l'évolution des technologiques, les Quai Beaupré et Trinquette sont équipés d'un caniveau technique accessible en divers endroits pour faciliter l'accès et l'entretien aux services de la SODEAL. Ce caniveau permettra au besoin de renforcer ou renouveler les réseaux sans intervenir sur le revêtement, et garanti que les réseaux pourront être évolutifs et être facilement entretenus. Une coupe type du caniveau technique permettant d'apprécier l'emprise des réseaux nécessaire au fonctionnement du Port connecté :

Le projet en quelques chiffres

- . Le remplacement de 220 m linéaire de poutre de nez de quai,
- . La réalisation de caniveau technique de 2,50 m de large sur une longueur de 210 m,
- . La mise en place de 31 trappes d'accès au caniveau technique
- . Le remplacement du revêtement existant sur 1650 m² par un dallage en pierre basalte,
- . La pose de près de 6 km de câbles pour l'alimentation des bornes et la reprise des raccordements existants.
- . L'installation de 15 nouvelles bornes de distribution connectées
- . Le remplacement de 8 mâts d'éclairage et leurs équipements de sonorisation et de vidéo protection.

Présents :

S FREY, L BENTAJOU, C GUILHOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, C MANCEAU, L LAROSE, J DURBAN, J LOPEZ.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

ANTOINE L, BARGE N, CAYUELA M, CELESTIN G, CROS M, HUSSON M, LEMONNIER MP, LUCCACIO G, REMADI M.A, REY A, SERRE M, VAL M.J.

Absents non excusés :

LABATUT L, MENOU M, TERRISSE G, VAYSSIÈRE MANAU F.